



HAL
open science

L'égalité entre les filles et les garçons dans le programme de Sciences de la vie et de la Terre en classe de seconde

Pauline Ramondou

► To cite this version:

Pauline Ramondou. L'égalité entre les filles et les garçons dans le programme de Sciences de la vie et de la Terre en classe de seconde. Education. 2022. dumas-04399729

HAL Id: dumas-04399729

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04399729>

Submitted on 17 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Diplôme universitaire

« Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »

Mention second degré

Écrit réflexif

**L'égalité entre les filles et les garçons dans le programme
de Sciences de la vie et de la Terre en classe de seconde**

**Écrit réflexif présenté en vue de l'obtention d'un diplôme
universitaire**

soutenu par

Pauline Ramondou

le 19 mai 2022

en présence de la commission de soutenance composée de :

Madame Hélène Gasnier, directeur de mémoire

Madame Hanaa Chalak, membre de la commission

Sommaire de l'écrit réflexif

INTRODUCTION.....	3
I. LE SEXISME ET L'EGALITE FILLE-GARÇON, DEFINITIONS ET CADRE REGLEMENTAIRE.....	4
1. LES CONCEPTS CLES.....	4
1.1 L'EGALITE FILLE – GARÇON ET FEMME – HOMME	4
1.1.1. <i>Les notions de genre et de sexe.....</i>	4
1.1.2. <i>Le sexisme et les violences fondées sur le genre.....</i>	6
1.2. CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE	8
II. LE THEME DE LA PROCREATION ET DE LA SEXUALITE HUMAINE EN SECONDE, UN THEME OU L'EGALITE GILLE-GARÇON PEUT ETRE PRIS EN COMPTE	11
1. LES RESSOURCES A DISPOSITION DES ENSEIGNANTS.....	11
1.1. LES PROGRAMMES OFFICIELS.....	11
1.2. LES MANUELS SCOLAIRES.....	12
2. LES PRATIQUES DES ENSEIGNANTS AU LYCEE.....	19
2.1. METHODOLOGIE DE RECUEIL DE DONNEES	19
2.2. RESULTATS ET ANALYSE DES QUESTIONNAIRES	21
2.2.1. <i>Les caractéristiques de la population étudiée.....</i>	21
2.2.2. <i>Les pratiques des professeurs de Sciences de la vie et de la Terre en lien avec l'égalité fille – garçon.....</i>	21
2.2.3. <i>Les pratiques des professeurs de Sciences de la vie et de la Terre en lien avec le sexisme.....</i>	24
2.2.4. <i>La création des cours.....</i>	26
2.2.5. <i>La formation des professeurs.....</i>	28
2.2.6. <i>Conclusion de l'analyse des questionnaires.....</i>	29
III. COMMENT TRAVAILLER L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS AU TRAVERS LE THEME 3 : CORPS HUMAIN ET SANTE – PROCREATION ET SEXUALITE HUMAINE EN CLASSE DE SECONDE.....	30
1. DES RESSOURCES UTILES AUX ENSEIGNANTS POUR TRAVAILLER L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS.....	30
2. EXEMPLES D'ACTIVITES REALISEES EN CLASSE DE SECONDE	32
IV. LA REFLEXION AUTOUR DE L'EGALITE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS APRES UNE ANNEE D'ENSEIGNEMENT	37
CONCLUSION	39
BIBLIOGRAPHIE	40
ANNEXES	42

Introduction

Les inégalités entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes sont encore très ancrées dans notre société. Malgré des progrès en matière d'égalité, les obstacles sont encore nombreux pour parvenir à une égalité réelle.

L'École a pour objectif de former les citoyens de demain et pourtant les inégalités y persistent : les filles sont, par exemple, encore sous-représentées dans les filières numériques et mathématiques. C'est pour réduire les inégalités d'aujourd'hui et de demain, que l'Éducation Nationale a fixé des objectifs de travail pour les années à venir.

Les enseignants sont les représentants de la République et les premiers interlocuteurs des élèves. C'est donc en partie grâce à eux que les questions d'égalité entre les filles et les garçons et de la lutte contre les violences et les discriminations peuvent être abordées.

Dans cet écrit nous aborderons dans un premier temps les définitions et le cadre réglementaire entourant les notions d'égalité et de sexisme et ayant permis de problématiser ce sujet. Nous développerons ensuite le sujet autour de la partie procréation et sexualité humaine du programme de Sciences de la vie et de la Terre de seconde. Nous verrons dans quelle mesure il est possible de travailler l'égalité entre les filles et les garçons au travers cette partie du programme : pour cela nous étudierons les ressources à dispositions des enseignants et leurs pratiques. Enfin nous proposerons quelques pistes de réflexion.

I. Le sexisme et l'égalité fille-garçon, définitions et cadre règlementaire

1. Les concepts clés

1.1 L'égalité fille – garçon et femme – homme

1.1.1. Les notions de genre et de sexe

Le genre et le sexe sont deux concepts qu'il faut différencier : l'un est une construction sociale et l'autre un concept biologique.

Tout d'abord, le sexe est déterminé en fonction de caractères génétiques, biologiques, physiologiques et anatomiques.

	Femelle	Mâle
Sexe génétique	XX	XY
Sexe gonadique	Ovaires	Testicules
Sexe anatomique	Utérus – Vagin – Clitoris - Vulve	Pénis - Bourse
Hormone majoritaire	Œstrogène	Testostérone
Caractères sexuels secondaires	Largueur du bassin, poitrine	Timbre de la voix, pilosité faciale

Figure 1 : Tableau des caractères femelle et mâle déterminant le sexe d'un individu

La notion de sexe est liée à l'identité sexuelle d'un individu, le sexe déterminé par des caractères génétiques et biologiques. Cette identité est binaire : en fonction

des caractères qu'il possède, un individu est soit femelle, soit mâle. La différence biologique des sexes est généralement considérée comme universelle (Héritier, 1996, p.26).

Cependant, il n'est pas possible de déterminer le sexe en isolant les critères présentés ci-dessus. La réalité biologique de ces critères est incontestable, mais ils ne se suffisent pas pour définir le sexe. La binarité de ces critères laisse inévitablement de côté des individus qui ne peuvent entrer dans l'une des cases de ce modèle. Par exemple, en cas d'anomalies chromosomiques ou de problèmes de développement embryonnaire, il est possible d'observer des individus avec des caractères intermédiaires. Il y a donc une part d'interprétation sociale pour classer tous les individus dans ces deux seules catégories. « Le sexe d'un corps est simplement trop complexe. Il n'y a pas de ou l'un/ou l'autre » (Fausto-Sterling, 2014).

Le genre, quant à lui, est un concept sociologique. « Le genre est une construction sociale, psychologique et culturelle qui s'effectue dans le cadre du processus de socialisation » (Pandea et al., 2019, p.37). « Les sociétés mettent en place des normes et des attentes liées au genre, que les individus assimilent au cours de leur vie » (Pandea et al., 2019, p.37).

Le genre ne se définit pas en fonction du sexe biologique en effet « le genre d'une personne peut correspondre ou non à son sexe biologique » (Pandea et al., 2019, p.37). L'identité de genre d'un individu est une construction personnelle : « des personnes peuvent s'identifier comme hommes, femmes ou transgenres, tandis que certaines se retrouvent dans d'autres catégories ». (Pandea et al., 2019, p.37).

1.1.2. Le sexisme et les violences fondées sur le genre

Le sexisme est défini comme étant une attitude discriminatoire fondée sur le sexe. Ce sont les femmes, souvent jugées inférieures, qui en sont majoritairement victimes dans notre société. Les violences fondées sur le genre sont définies par l'Organisation des Nations Unies comme étant « tout acte préjudiciable perpétré contre la volonté d'une personne et fondé sur des différences (de genre) socialement attribuées entre les femmes et les hommes ». (*La violence basée sur le genre*, s. d.)

Bien qu'il existe des différences entre les femmes et les hommes, il ne devrait pas y avoir de hiérarchisation entre les personnes de différents sexes. C'est pourtant un fait que l'on observe dans de nombreuses sociétés et au travers l'histoire. Cette construction sociale et culturelle est cependant remise en question actuellement.

La hiérarchisation des sexes est ce que l'anthropologue Françoise Héritier identifie comme étant la « valence différentielle des sexes ». Il y a bien une différence entre les sexes, mais on y ajoute une valeur qui n'a pas lieu. Les valeurs masculines sont alors valorisées par rapport aux valeurs féminines, qui sont, elles, dévalorisées. Ce classement des sexes perpétue le patriarcat, la domination masculine et par extension le sexisme. « Ce n'est pas la différence des sexes qu'il faut déconstruire, mais les inégalités nombreuses dont elle est la cause ». (Salle, 2014,p.81)

D'après les chiffres clés 2021 du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, « 1 femme sur 2 a déjà été confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail en France » (*Chiffres clés Egalité femmes-hommes 2021*, 2021, p.7) et

« 99% ont déjà été victime d'un acte ou d'un commentaire sexiste au moins une fois dans leur vie en France » (*Chiffres clés Egalite femmes-hommes 2021*, 2021, p.68). Une majorité de femmes est donc touchée par des actes sexistes au cours de leur vie. Ces actes sont en majorité perpétrés par des hommes : « 131 000 personnes ont été mises en cause dans ces crimes ou délits à caractère sexiste en 2019, dont 91 % d'hommes » (*Chiffres clés Egalite femmes-hommes 2021*, 2021, p.68).

Le haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes montre dans le rapport « Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022 » que « les jeunes gens ont une conscience plus importante des inégalités et des discriminations liées au genre que les générations qui les précèdent » (Pierre-Brossolette et al, 2022, p.13). En effet, « 74 % des filles et 54 % des garçons interrogé·es pensent qu'il y a encore beaucoup à faire pour atteindre une égalité réelle » (Pierre-Brossolette et al, 2022, p.13).

Le sexisme est présent dans toutes les sphères de la vie : à l'école, dans le milieu professionnel, dans la vie quotidienne. Les comportements sexistes et les violences sexuelles sont des faits de société qui concernent toutes les catégories sociales et toutes les tranches d'âges.

« La violence fondée sur le genre va à l'encontre des valeurs essentielles des droits humains. » (Pandea et al., 2019, p.6). Il est donc essentiel de lutter et prendre des mesures « pour prévenir cette violence, protéger ses victimes et punir ses auteurs » (Pandea et al., 2019, p.6). L'Éducation nationale a donc un rôle à jouer dans l'éducation des enfants et adolescents, futurs acteurs de la société, afin de ne pas reproduire « des modèles porteurs d'oppression et d'humiliation » (Pandea et al., 2019, p.6).

1.2. Cadre légal et réglementaire

L'une des principales missions de l'École française est de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le code de l'éducation qui rassemble les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'éducation et qui est appliqué dans les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur français. Parmi les nombreux articles du code de l'éducation, nous pouvons retrouver quatre articles qui légifèrent les questions d'égalité fille – garçon. Selon ces articles « l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes. » (Pandea et al., 2019)

L'article L121-1 du code de l'éducation indique que les écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur « contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation » et « assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité » (Béjean et al., 2021,p.6).

L'article L312-17-1 du code de l'éducation indique quant à lui qu'une « information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité » (Béjean et al., 2021, p.6). Les établissements scolaires peuvent faire appel à des associations de défenses des droits des femmes afin de les aider à mettre en place des dispositifs promouvant l'égalité.

L'article L311-4 du code de l'éducation fait référence aux programmes scolaires, qui au travers, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les programmes d'enseignement d'éducation physique et sportive, d'histoire-géographie, d'histoire des arts, de littérature, des langues, de philosophie, de l'enseignement moral et civique et de sciences de la vie et de la Terre, « fait acquérir aux élèves le respect de la personne, de ses origines et de ses différences, de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la laïcité. » (Béjean et al., 2021, p.6).

Enfin, l'article L721-2 précise que « les instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation organisent des formations de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la lutte contre les discriminations » (Béjean et al., 2021, p.6) afin que chaque néo-professeur soit sensibilisé à cette mission de l'École française qui est de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons.

D'autres documents officiels témoignent de la volonté de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons dans l'Éducation Nationale comme la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif (2019 – 2024) qui définit cinq objectifs pour les années à venir :

- « Piloter la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiantes et étudiants ;
- Former l'ensemble des personnels à l'égalité ;
- Transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- S'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation. » (Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024, 2019, p.3).

Nous avons vu au travers cette première partie que l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ainsi que le sexisme sont des sujets incontournables dans notre société actuelle.

En France, les inégalités sont bien présentes dans toutes les sphères de la société, c'est pourquoi l'École française a pour objectif de favoriser l'égalité et de lutter contre le sexisme et les violences faites aux femmes. Tous les professeurs sont alors tenus de travailler autour de ces questions, et plus particulièrement les professeurs dont les sujets d'enseignements ont été revus pour travailler sur l'égalité.

Nous pouvons alors nous interroger sur la manière dont les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre abordent ces questions dans leurs pratiques et notamment ***dans quelle mesure certaines parties du programme scolaire de Sciences de la vie et de la Terre, comme le thème 3 – Corps humain et santé en classe de seconde, permettent-elles de travailler l'égalité fille-garçon avec les élèves ?***

II. Le thème de la procréation et de la sexualité humaine en seconde, un thème où l'égalité fille-garçon peut être pris en compte

1. Les ressources à disposition des enseignants

1.1. Les programmes officiels

Les programmes officiels correspondent au cadre réglementant l'enseignement des différentes matières en France.

En Sciences de la vie et de la Terre, le programme scolaire est divisé selon les niveaux du lycée. Nous nous intéresserons ici uniquement au programme de seconde et à la partie 1 : procréation et sexualité humaine du thème 3 : Corps humain et santé.

Bien que l'Éducation nationale ait montré la volonté de favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, rien dans le programme de Sciences de la vie et de la Terre ne mentionne l'obligation d'aborder ce sujet au cours de l'année de seconde. Nous pouvons cependant lire dans les programmes que les professeurs doivent aborder les notions d' « identité sexuelle, des rôles en tant qu'individus sexués et de leurs stéréotypes dans la société, qui relèvent de l'espace social » (*BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019*) dans la sous-partie « Cerveau, plaisir et sexualité ». Comme vu précédemment, les stéréotypes liés au genre peuvent être source d'inégalité et de sexisme. Aborder avec les élèves ces notions peut alors permettre de travailler l'égalité entre les filles et les garçons.

Nous pouvons également noter que dans la sous-partie « Hormones et procréation humaine », la contraception hormonale est abordée via les deux

sexes comme le montrent ces extraits du programme : « Chez la femme et chez l'homme, ces molécules de synthèse sont utilisées dans la contraception régulière », « la contraception hormonale masculine ». (*BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019*) La contraception hormonale est bien souvent considérée comme étant réservée aux femmes. Aborder avec les élèves la contraception hormonale masculine peut donc également être une occasion pour traiter l'égalité.

L'analyse du programme a cependant révélé une maladresse pouvant renforcer les stéréotypes sexistes. Dans la sous-partie « Corps humain, de la fécondation à la puberté », il est indiqué que « Seul est montré le lien entre la présence du gène SrY et la transformation des gonades indifférenciées » (*BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019*). La différenciation des appareils génitaux est alors abordée sous le spectre masculin : les organes génitaux se différencient en organes génitaux mâles sous l'unique influence du gène SRY porté par le chromosome Y et se différencient à défaut en organes génitaux femelles lorsque le gène SRY est absent. Le sexe féminin est alors présenté comme étant le « sexe par défaut ». Or, des études ont montré que « la différenciation des gonades est un processus dynamique dans les deux sexes » (Baillet et al., 2011, p.2). « Le seul gène SRY ne détermine pas à lui seul la différenciation testiculaire, et la différenciation des gonades en ovaires ne s'enclenche pas du fait de sa seule absence. » (*Déconstruire la notion de « sexe par défaut »*, Magot, 2014).

1.2. Les manuels scolaires

Les manuels scolaires sont des ressources importantes pour les professeurs. Ils rassemblent des documents, des exemples d'activités et des bilans de chapitre. Le manuel scolaire est « un outil pédagogique parmi d'autres à disposition des enseignant.e.s pour construire une séquence de cours » (Sinigaglia-Amadio, 2010, p.47). « Il constitue un objet qui circule entre les espaces sociaux (la maison, l'école) et est, à ce titre, un support, une référence pour tout.te.s » (Sinigaglia-Amadio, 2010, p.47).

En France, les manuels scolaires ne sont pas examinés par l'Éducation nationale ou une autre instance avant leur publication. L'Éducation nationale fournit les programmes officiels que les éditeurs de manuels scolaires interprètent afin de créer leurs ouvrages. Les ouvrages sont généralement écrits par « des enseignants du secondaire ou du supérieur de la discipline considérée et qu'ils et elles ne sont pas toujours sensibilisé.e.s à la question de la lutte contre les discriminations et les stéréotypes sexistes, ni même conscient.e.s d'en véhiculer » (Sinigaglia-Amadio, 2010, p.48). Il est donc possible de trouver des manuels scolaires traitant le thème 3 : corps humain et santé – Procréation et sexualité humaine en incluant les questions de d'égalité fille – garçon et de sexisme, mais aussi des manuels scolaires qui, de manière involontaire ou non, véhiculent des stéréotypes sexistes.

Dans le cadre de cet écrit réflexif plusieurs manuels scolaires de seconde de Sciences de la vie et de la Terre ont été étudiés. Les éditeurs des manuels sont les suivants :

- Lelivrescolaire ;
- Belin ;
- Bordas ;
- Hatier ;
- Nathan ;
- Hachette.

Trois axes en lien avec les programmes officiels ont été analysés dans ces manuels :

- Comment la différenciation des gonades est-elle abordée ?
- Comment les stéréotypes de genres sont-ils abordés ?
- Comment la contraception hormonale masculine est-elle abordée ?

Nous avons vu plus tôt que la différenciation des gonades en gonades mâles ou en gonades femelles était déterminée par la présence de différents gènes. Dans

le programme officiel, il est indiqué que « Seul est montré le lien entre la présence du gène SRY et la transformation des gonades indifférenciées » (*BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019*) ce qui renforce la vision androcentrée de la différenciation des gonades.

Le tableau suivant présente la manière dont est abordée la différenciation des gonades dans les manuels scolaires étudiés.

Manuel scolaire	Contenu abordant la différenciation des gonades
Lelivrescolaire SVT 2^{nde}	Extrait article « Reproduction : le sexe féminin n'est pas un sexe par défaut » Science-et-vie.com, septembre 2018 Schéma du chromosome Y et du gène SRY
Belin SVT 2^{nde}	Expérience de transgénèse du gène SRY chez la souris Texte : comment les gènes interviennent-ils dans la différenciation de la gonade ? → Gène SRY et gènes ovariens agissant en synergie
Hachette SVT 2^{nde}	Texte et schéma : quelques différences génétiques seulement en fonction du sexe (a. transgénèse du gène SRY dans une cellule-œuf femelle de souris, b. une différenciation des gonades sous le contrôle de plusieurs gènes)
Hatier SVT 2^{nde}	Texte et schéma : La « balance des sexes » à l'origine de la différenciation de la gonade
Nathan SVT 2^{nde}	Schéma : Gène SRY seul
Bordas SVT 2^{nde}	Texte et schéma : la détermination génétique du sexe → gène SRY

Figure 2 : Tableau présentant l'étude du contenu concernant la différenciation des gonades dans différents manuels de Sciences de la vie et de la Terre de 2^{nde}

Nous pouvons donc voir que dans les activités proposées une majorité de manuels scolaires, quatre sur six, présentent la différenciation des gonades comme un processus dynamique dans les deux sexes. Ces manuels permettent aux élèves de découvrir à la fois le gène SRY du chromosome Y, responsable de la différenciation des gonades en testicules, et les gènes dit « ovariens », responsables de la différenciation des gonades en ovaires.

En revanche, deux manuels ne présentent pas la différenciation des gonades comme un processus dynamique dans les deux sexes et contribuent à l'entretien de la conception du « sexe par défaut » en ne faisant figurer que le gène SRY.

Les manuels scolaires proposent également des bilans de cours. Ces bilans correspondent à l'institutionnalisation du savoir à la fin des activités. Le même travail d'analyse a été réalisé concernant les bilans proposés. Nous pouvons constater que deux manuels n'ont pas évoqué la présence des gènes dits « ovariens » dans les bilans et que les quatre autres manuels l'ont fait. Les deux manuels ne présentant que le gène SRY dans les activités proposent aux élèves un bilan incluant la notion de gènes dits « ovariens ».

Tous les manuels évoquent donc les gènes dits « ovariens », que ce soit dans les activités ou les bilans. En revanche, seulement deux manuels sur les six étudiés présentent clairement la différenciation des gonades comme un processus dynamique dans les deux sexes et ne se contentent pas seulement de citer les gènes « ovariens ».

Dans la sous-partie « Cerveau, plaisir, sexualité » du programme officiel il est indiqué que les notions d' « identité sexuelle, des rôles en tant qu'individus sexués et de leurs stéréotypes dans la société, qui relèvent de l'espace social » (*BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019*) doivent être abordées. Aborder les stéréotypes

dans la société peut alors être le moyen de discuter de l'égalité entre les filles et les garçons. Le contenu des manuels scolaires a été analysé afin de déterminer s'ils présentaient des stéréotypes ou si l'égalité entre les filles et les garçons et le sexisme étaient abordés.

Manuel scolaire	Contenu abordant les stéréotypes, l'égalité fille – garçon ou le sexisme
Lelivrescolaire SVT 2^{nde}	Activité « identité sexuelle et orientation sexuelle » : documents sur la construction du sexe social présentant quelques stéréotypes Activité « un autre regard sur le chapitre » : filles et garçons à égalité devant les maths ?
Belin SVT 2^{nde}	Unité « Identité sexuelle et orientation sexuelle » : interview de Severine Mathieu (sociologue) présentant la dimension sociale du genre mettant en lumière l'inégalité entre les hommes et les femmes
Hachette SVT 2^{nde}	Activité « La puberté : mise en fonctionnement de l'appareil reproducteur et construction de l'identité » : présentation de quelques éléments d'une étude sur la place des hommes et des femmes dans la société Partie « Sciences, société et débat » : « la répartition homme/femme dans les métiers : reflet des stéréotypes ? ».
Hatier SVT 2^{nde}	« Sexualité, identité et orientations sexuelles » : présence de documents sur l'homophobie et sur les stéréotypes de sexe. Les élèves sont amenés à travailler sur l'origine des stéréotypes.
Nathan SVT 2^{nde}	« La sexualité, de l'individu à la société » Activité autour des stéréotypes et des clichés liés au sexe dans la société grâce à des photographies
Bordas SVT 2^{nde}	Unité « l'acquisition des caractères sexuels de l'adulte » : document sur la construction d'une identité sexuée qui mentionne les « rôles attribués aux hommes et aux femmes dans la société » sans citer d'exemple.

Figure 3 : Tableau présentant l'étude du contenu concernant les stéréotypes, l'égalité fille – garçon et le sexisme dans différents manuels de Sciences de la vie et de la Terre de 2^{nde}

Les stéréotypes sont peu représentés dans les manuels bien qu'ils soient au moins mentionnés une fois dans tous les ouvrages étudiés. Seuls deux manuels proposent une activité autour des stéréotypes et interrogent l'égalité entre les filles et les garçons en mettant les élèves en activité.

Enfin, le contenu des manuels a été analysé afin de déterminer si la contraception hormonale masculine, la « pilule pour homme » était mentionnée.

Manuel scolaire	Contenu abordant la contraception hormonale masculine
Lelivrescolaire SVT 2^{nde}	Activité « Contraception et contragestion hormonale » Graphique : une pilule masculine potentielle, observation de la diminution de la testostérone grâce à la molécule de DiMethAndrolone Undecanoate (DMAU)
Belin SVT 2^{nde}	Pas de présentation de la contraception hormonale dans l'activité sur la contraception. A la fin du chapitre. : « parcours projet : la contraception hormonale masculine »
Hachette SVT 2^{nde}	Activité « mécanismes hormonaux et procréation chez l'homme » : document sur la contraception hormonale masculine présentée comme étant « trop contraignante ».
Hatier SVT 2^{nde}	Activité « contraception masculine et régulation testiculaire » : présentation de la contraception hormonale masculine, les pistes de recherche et les obstacles sociétaux en lien avec le partage de la charge contraceptive entre femmes et hommes.
Nathan SVT 2^{nde}	Unité « La contraception hormonale » : Présentation rapide de la contraception hormonale masculine avec un texte de quelques lignes et une photographie.
Bordas SVT 2^{nde}	Unité « La diversité des contraceptions hormonales » : document sur la pilule masculine à base de DMAU

Figure 4 : Tableau présentant l'étude du contenu concernant la contraception hormonale masculine dans différents manuels de Sciences de la vie et de la Terre de 2^{nde}

L'ensemble des manuels scolaires étudiés présente la contraception hormonale masculine. Nous observons cependant une différence de traitement du sujet : certains ouvrages ne font que citer la « pilule pour homme », la qualifie de contraception contraignante alors que d'autres manuels ont fait le choix de traiter la contraception hormonale masculine comme une vraie question socialement vive.

Au travers cette analyse des manuels scolaires de Sciences de la vie et de la Terre du niveau seconde nous avons pu constater que certains manuels scolaires pouvaient véhiculer quelques représentations sexistes tandis que d'autres pouvaient être de véritables outils permettant de travailler autour de l'égalité entre les filles et les garçons.

Il apparaît alors que l'utilisation des ressources des manuels doit être éclairée et questionnée afin de ne pas véhiculer, de manière inconsciente ou non, des stéréotypes sexistes.

2. Les pratiques des enseignants au lycée

2.1. Méthodologie de recueil de données

Afin d'étudier les pratiques des enseignants de Sciences de la vie et de la Terre au lycée, notamment en classe de seconde, un questionnaire a été distribué auprès des enseignants du lycée Duplessis Mornay à Saumur (49) ainsi qu'au groupe de professeurs stagiaires de Sciences de la vie et de la Terre de l'académie de Nantes.

Le questionnaire (annexe n°1) est composé de plusieurs parties détaillées dans le tableau suivant :

	Objectifs
Partie 1 : Présentation	La première partie du questionnaire visait à identifier les caractéristiques de la population étudiée : connaître leur genre et leur ancienneté en tant que professeur de Sciences de la vie et de la Terre.
Partie 2 : l'égalité fille garçon en SVT	La seconde partie du questionnaire avait pour objectif d'étudier l'égalité fille – garçon. Une première question ouverte permettait d'identifier ce qu'est l'égalité fille – garçon pour les professeurs interrogés. Les questions suivantes interrogeaient les pratiques des enseignants en lien avec l'égalité fille – garçon et le programme de seconde afin de déterminer quand et comment les professeurs de Sciences de la vie de la Terre abordent cette thématique.

<p>Partie 3 : Le sexisme</p>	<p>La troisième partie du questionnaire avait pour objectif d'étudier le sexisme.</p> <p>Une première question ouverte permettait d'identifier ce qu'est le sexisme pour les professeurs interrogés.</p> <p>Les questions suivantes interrogeaient les pratiques des enseignants en lien avec le sexisme et le programme de seconde afin de déterminer quand et comment les professeurs de Sciences de la vie de la Terre abordent cette thématique.</p>
<p>Partie 4 : La création de vos cours</p>	<p>La quatrième partie du questionnaire avait pour objectif de déterminer si les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre interrogés se posent des questions sur l'égalité fille – garçon et le sexisme lors de la création de leur cours et s'ils ont des ressources pour les aider.</p>
<p>Partie 5 : La formation</p>	<p>La dernière partie du questionnaire avait pour objectif de déterminer si les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre ont réalisé des formations en lien avec l'égalité fille – garçon et le sexisme.</p>

Figure 5 : Tableau présentant les objectifs des différentes parties du questionnaire proposé aux professeurs interrogés

Les réponses des professeurs interrogés sont disponibles dans l'annexe n°2.

2.2. Résultats et analyse des questionnaires

2.2.1. Les caractéristiques de la population étudiée

Après la distribution du questionnaire, sept professeurs de Sciences de la vie et de la Terre ont rendu une réponse. Parmi ces sept professeurs nous retrouvons quatre femmes et trois hommes avec une ancienneté variable.

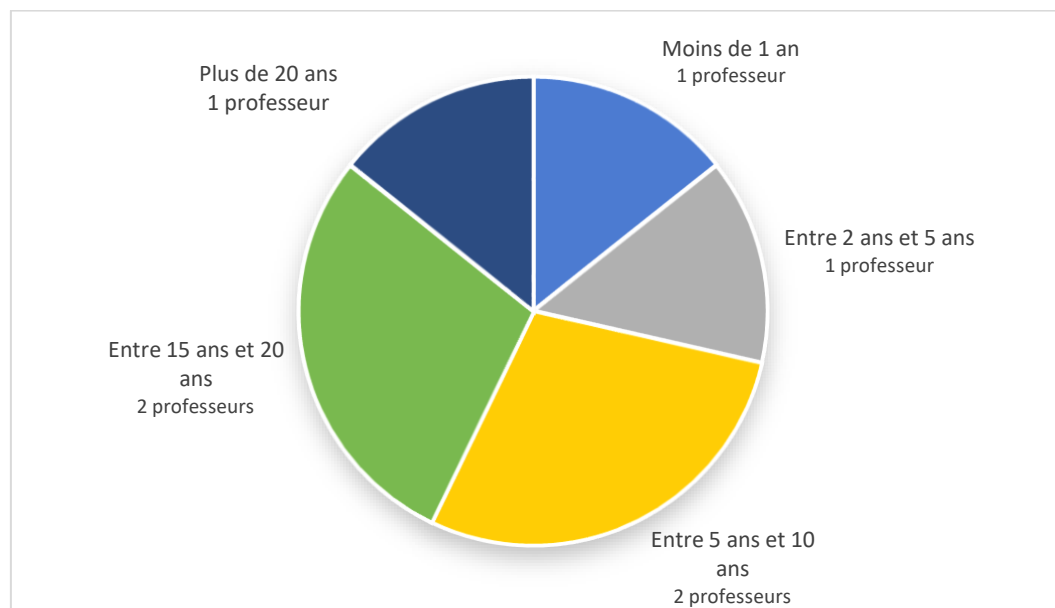


Figure 6 : Graphique de la répartition des temps d'ancienneté des professeurs ayant répondu au questionnaire

2.2.2. Les pratiques des professeurs de Sciences de la vie et de la Terre en lien avec l'égalité fille – garçon

Les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre ont donné leur définition de l'égalité fille – garçon. Le nuage de mots suivants montre les principaux mots clés présents dans les réponses, plus la taille des mots est importante plus ces mots ont été retrouvés dans les réponses :



Figure 7 : Nuage des expressions et mots représentant l'égalité entre les filles et les garçons pour les professeurs interrogés

Les professeurs interrogés ont lié leur définition de l'égalité fille – garçon à leurs pratiques d'enseignement et ont précisé que l'égalité fille – garçon doit se faire vis-à-vis de la notation et de l'orientation. Selon eux, les filles et les garçons doivent avoir les mêmes opportunités et leur réussite ne doit pas être conditionnée par leur sexe.

L'ensemble des professeurs interrogés ont l'impression d'aborder l'égalité fille – garçon dans l'enseignement des SVT au lycée notamment lors des séquences sur la sexualité en seconde, sur les thèmes de l'évolution, du métabolisme, de la génétique et de l'histoire des sciences. Deux des professeurs ont ajouté qu'ils sont parfois amenés à parler d'égalité lors d'autres cours lorsque des propos sexistes sont tenus par les élèves ou lorsque le sujet du jour s'y prête. Un professeur aborde également l'égalité fille – garçon lors de moments dédiés à l'orientation des élèves.

L'ensemble des professeurs interrogés ont l'impression d'aborder l'égalité fille – garçon dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé – Procréation et

sexualité humaine en seconde. L'un des professeurs précise cependant que l'égalité fille – garçon est « un peu » abordée avec une « vision biologique restreinte ».

L'égalité fille – garçon est abordée tout au long du thème ou en fin de chapitre en fonction des professeurs. Les notions abordées concernent les points communs entre les filles et les garçons, l'identité de genre et sexuelle, l'orientation sexuelle et les stéréotypes.

Deux professeurs précisent que ces questions sont abordées via des « échanges » ou des « discussions », deux professeurs utilisent le débat et un professeur permet aux élèves de travailler sur les définitions et la construction de l'identité de genre lors d'une séance.

Dans les réponses apportées par les professeurs, aucune différence n'est notable en fonction de leur genre ou de leur ancienneté.

Pour conclure, l'ensemble des professeurs interrogés utilise des définitions correctes de l'égalité fille – garçon et du sexisme. Ces thèmes semblent également intégrés dans leurs pratiques d'enseignements. L'égalité fille – garçon est plus largement traité par les professeurs que ce soit au cours du thème 3 : corps humain et santé en classe de seconde, qu'au cours d'autres séquences d'enseignements. Ce thème est également abordé lors de moment sans lien avec les cours de Sciences de la vie et de la Terre comme des moments en vie de classe où l'orientation est évoquée.

2.2.3. Les pratiques des professeurs de Sciences de la vie et de la Terre en lien avec le sexisme

Les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre ont donné leur définition du sexisme. Le nuage de mots suivants montre les principaux mots clés présents dans les réponses :



Figure 8 : Nuage des expressions et mots représentant le sexisme pour les professeurs interrogés

Quatre des professeurs interrogés ont parlé de discrimination en fonction du sexe pour définir le sexisme et deux des professeurs ont parlé de différence de comportement et d'attitude en fonction du sexe.

Contrairement à l'égalité fille – garçon, les professeurs interrogés n'abordent pas tous le sexisme avec les élèves : quatre d'entre eux abordent ce sujet tandis que trois ne le font pas. Leur réponse sont les mêmes concernant le fait d'aborder ou non le sexisme dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé – Procréation et sexualité humaine en seconde.

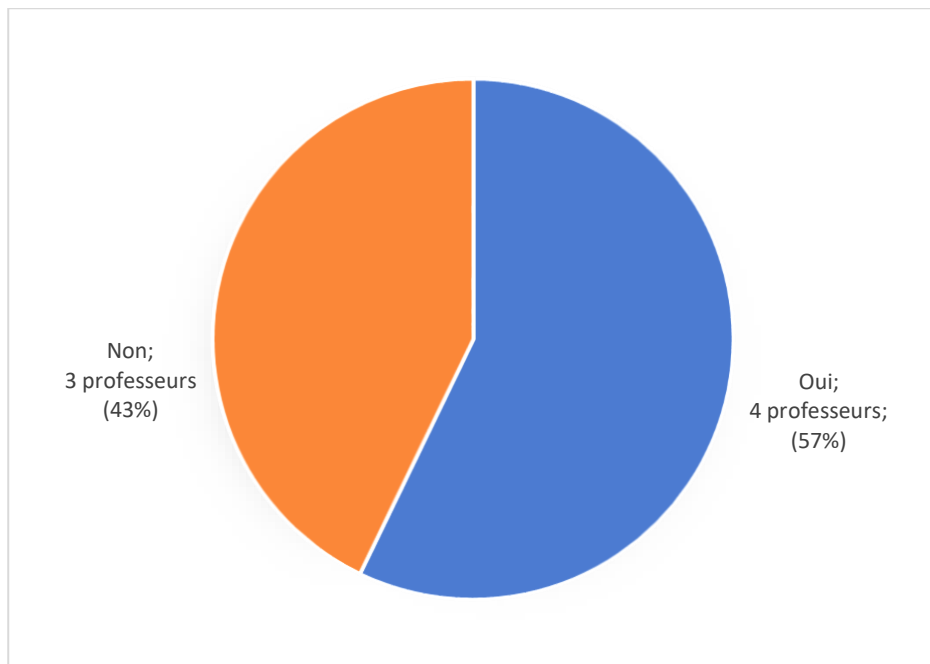


Figure 9 : Graphique de la répartition des réponses à la question « Abordez-vous le sexisme dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ? »

	Homme	Femme	Total
Aborde le sexisme dans le cadre des SVT au lycée	1	3	4
N'aborde pas le sexisme dans le cadre des SVT au lycée	2	1	3

Figure 10 : Tableau de la répartition des réponses à la question « Abordez-vous le sexisme dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ? »

Les professeurs qui abordent le sexisme le font lors du thème 3 : Corps humain et santé – Procréation et sexualité humaine dans le cadre de séance dédiées (séance « boîte à question ») ou sous forme d’ateliers. Une professeure précise qu’elle aborde le sexisme lorsque des propos sexistes sont prononcés par les élèves et qu’il y en a « toujours au moins un » qui tient des propos inappropriés. Une autre professeure indique devoir aborder le sexisme lors des conseils de classe.

Pour conclure, nous pouvons constater que le sexisme est moins largement abordé par les professeurs en cours de Sciences de la vie et de la Terre. A la lecture des questionnaires nous pouvons cependant voir que le sexisme est un sujet plus souvent traité par les professeures en classe et hors de la classe, lors de conseils de classes par exemple.

2.2.4. La création des cours

La création des cours fait partie intégrante du travail des professeurs. C’est à ce moment que beaucoup se posent des questions sur les thèmes à traiter et sur comment les aborder avec les élèves. Les professeurs de Sciences de la vie de la Terre interrogés se sont exprimés sur le fait de devoir être vigilant ou non à propos de l’égalité fille – garçon et le sexisme lors de la création de leurs cours.

Deux professeurs sont vigilants quant à ces sujets lors de la création de leurs cours, quatre professeurs ne le sont pas et un professeur commence à y faire attention.

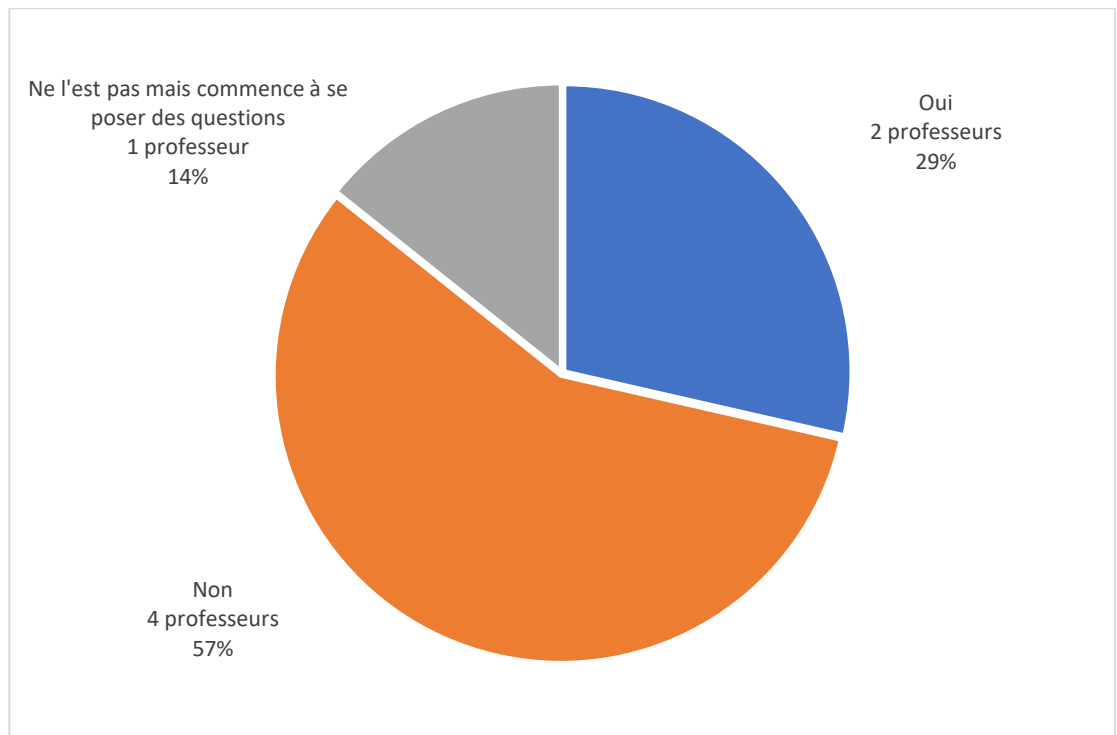


Figure 11 : Graphique de la répartition des réponses à la question « Avez-vous l'impression de devoir être vigilant(e) quant à l'égalité fille-garçon et au sexisme lors de la création de vos séquences en SVT ? »

Concernant le fait d'utiliser des ressources pour les aider, seulement une professeure en utilise. Les ressources citées sont les sites internet *Lumni*, *SVT égalité* et *Matilda.education*.

Pour conclure, les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre ne semblent pas porter de vigilance particulière quant à l'égalité fille – garçon lors de la création de leurs cours. Nous pouvons expliquer cela par le fait que les professeurs ne sont pas sensibilisés à ce sujet et aux stéréotypes qu'ils peuvent véhiculer dans leurs cours ou bien par le fait que les professeurs sont formés et habitués et qu'ils n'ont plus « besoin » d'être vigilant.

Enfin, les ressources disponibles pour les professeurs ne semblent pas être utilisées afin de créer leurs séquences d'enseignement. En effet, sur l'ensemble des

professeurs interrogés, un seul a mentionné utiliser des ressources en lien avec l'égalité fille – garçon. Nous pouvons supposer que les professeurs ne connaissent pas les moyens qu'ils ont à disposition pour les aider.

2.2.5. La formation des professeurs

Enfin, les professeurs interrogés se sont exprimés concernant leur formation et leur besoin d'informations.

Concernant la sensation d'être assez informé sur le sujet, trois professeurs ont exprimé se sentir assez informé, trois professeurs ont exprimé l'inverse et un professeur estime avoir encore des progrès à faire.

Concernant la formation, trois professeurs ont déjà reçu une formation sur l'égalité fille – garçon et l'ont trouvée utile. Les quatre autres professeurs n'ont jamais eu de formation sur ce sujet, deux d'entre eux l'expliquent par le manque de temps, un par le fait de débiter sa carrière et un précise qu'aucune formation n'est proposée dans son académie.

Pour conclure, la moitié des professeurs n'a jamais reçu de formation sur l'égalité fille - garçon alors même que, comme nous l'avons vu plus tôt, l'Éducation nationale se donne comme objectif de dispenser des formations en lien avec les discriminations et l'égalité à tous les professeurs.

2.2.6. Conclusion de l'analyse des questionnaires

L'analyse des réponses apportées aux questionnaires a permis de mettre en évidence que l'égalité entre les filles et les garçons est une problématique au cœur des préoccupations des professeurs de Sciences de la vie et de la Terre. Tous les professeurs travaillent autour de ces questions, notamment dans le cadre du programme de seconde. En revanche, le sexisme et les discriminations semblent moins abordés dans le cadre des cours de Sciences de la vie et de la Terre.

De plus, les réponses au questionnaire ont montré que lors de la phase de la création des cours, les professeurs ne se posent pas systématiquement des questions concernant la manière d'aborder l'égalité entre les filles et les garçons.

Enfin, les réponses au questionnaire montrent un besoin de formation. En effet, les professeurs ne semblent pas connaître les ressources à leur disposition pour travailler l'égalité et seulement quelques-uns ont déjà participé à des formations.

Les résultats de ce questionnaire sont discutables. En effet, cette étude a été réalisée sur un petit échantillon de professeurs. Nous ne pouvons donc pas dégager des résultats quantitatifs. Il aurait donc été intéressant de diffuser ce questionnaire à plus grande échelle afin de recueillir plus de réponse et réaliser une étude plus juste. Il aurait également été intéressant de distribuer ce questionnaire à des professeurs exerçant dans des établissements de différents milieux sociaux différents afin de déterminer si l'égalité entre les filles et les garçons était traitée de la même manière ou non.

III. Comment travailler l'égalité entre les filles et les garçons au travers le thème 3 : corps humain et santé – Procréation et sexualité humaine en classe de seconde

1. Des ressources utiles aux enseignants pour travailler l'égalité entre les filles et les garçons

La mise en place d'activité et de séquence d'enseignement autour de l'égalité entre les filles et les garçons, des discriminations et du sexisme peut s'avérer complexe. En effet, il est difficile sans formation de travailler autour de ces questions avec les élèves et il est même possible de véhiculer involontairement des stéréotypes.

Comme nous l'avons vu plus tôt dans l'étude des questionnaires distribués aux professeurs de Sciences de la vie et de la Terre, peu d'enseignants semblent connaître les ressources à leur disposition.

Plusieurs types de ressources sont disponibles : des ressources éclairant le cadre légal et réglementaire, des ressources pour la formation des enseignants, des ressources pour la création de séquences et des ressources utilisables avec les élèves.

Quelques ressources sont présentées dans le tableau suivant :

Ressource	Type de ressource et contenu
Code de l'éducation	Cadre légal et réglementaire Permet de connaître les règles entourant l'égalité entre les filles et les garçons à l'École, les droits et les devoirs en lien avec ces questions.
Convention interministérielle pour l'égalité 2019-2024	Cadre légal et réglementaire La convention interministérielle a mis en place des objectifs en lien avec l'égalité entre les filles et les garçons.
Référent académique égalité fille – garçon	Cadre légal et réglementaire, ressource pour la formation et la mise en place de séquences Les référents académiques pour l'égalité entre les filles et les garçons ont pour mission de coordonner la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, en relation avec la Mission nationale "Prévention des discriminations et égalité fille-garçon" et les partenaires locaux.
Canopé → outils pour l'égalité entre les filles et les garçons	Cadre légal et réglementaire, ressources pour la formation et la mise en place de séquences Le site internet « outils pour l'égalité entre les filles et les garçons » rassemble un grand nombre de ressource autour de l'égalité entre les filles et les garçons. Le site a une approche transversale qui aborde l'égalité entre les filles et les garçons au travers toutes les disciplines enseignées. Le site est organisé en quatre catégories : « fondements en enjeux », « agir en classe », « agir dans l'école » ainsi que « se former et s'informer ».
Matilda.education	Ressource pour la mise en place de séquences et contenu pour les élèves Le site internet Matilda.education rassemble une grande quantité de ressources vidéo traitant de l'égalité pour tous les niveaux et toutes les matières enseignées.
Lumni	Ressource pour la mise en place de séquences et contenu pour les élèves Le site internet Lumni rassemble une grande quantité de ressources vidéo réalisées en partenariat avec Arte, France télévision, canopé, l'Ina et l'Éducation nationale. Parmi les vidéos proposées certaines traitent de l'égalité entre les filles et les garçons. Plusieurs vidéos en lien avec le programme de seconde sont disponibles.

Figure 12 : Tableau des ressources utiles en lien avec l'égalité entre les filles et les garçons

2. Exemples d'activités réalisées en classe de seconde

Au cours de la séquence proposée aux élèves de mes classes de seconde au lycée Duplessis Mornay (49) j'ai tenté de réaliser quelques activités en lien avec l'égalité fille – garçon et le thème 3 : corps humain et santé – procréation et sexualité humaine.

Les notions d'égalité et de sexisme ont été travaillées à trois reprises pendant la séquence.

Les notions de stéréotypes, de sexisme et d'égalité ont été abordées la première fois au début du premier chapitre : corps humain : de la fécondation à la puberté concernant l'identité sexuelle d'un individu. Les documents distribués aux élèves et projetés au tableau lors de cette activité sont disponibles dans l'annexe n°3.

L'activité proposée est présentée dans le tableau suivant :

Temps	Objectifs de l'activité / contenu / démarche
Temps 1	Présentation du thème 3 : Corps humain et santé et du premier chapitre : corps humain, de la fécondation à la puberté
Temps 2	<p>Activité 1 : L'identité sexuée</p> <p>Objectif notionnel : Dans le champ biologique, l'identité sexuée est fondée sur le sexe chromosomique et génétique qui induit les caractéristiques sexuelles anatomiques et physiologiques de la personne.</p> <p>Compétences travaillées : Communiquer et utiliser le numérique (communiquer sous la forme d'un tableau) et pratiquer des démarches scientifiques (Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique).</p> <p><i>Consigne 1 : Selon toi, quelles sont les différences entre les femmes et les hommes.</i></p> <p><i>Consigne 2 : Par groupe, réalisez un tableau montrant la différence entre les hommes et les femmes.</i></p> <p>Après environ 10 minutes, projection au tableau d'éléments à ajouter dans le tableau des élèves. Ces éléments apportaient du vocabulaire anatomique mais également des stéréotypes liés au genre.</p>
Temps 3	<p>Mise en commun</p> <p>Les élèves reproduisent au tableau leur travail. Les éléments du tableau et les différentes catégories choisies par les élèves sont ensuite discutés.</p> <p>Les définitions d'identité sexuelle, identité sexuée et de stéréotypes sont ensuite construites avec les élèves.</p>

Figure 13 : Tableau de présentation de l'activité n°1 réalisée avec les élèves de classe de seconde

Les élèves ont ensuite travaillé sur la différenciation des gonades en gonade mâle et femelle. Pour cela, j'ai veillé à présenter aux élèves la différenciation comme un processus actif dans les deux sexes, en me basant notamment sur les documents de leur manuel scolaire, le Hatier SVT 2^{nde}.

Les documents distribués aux élèves et projetés au tableau lors de cette activité sont disponibles dans l'annexe n°4.

Enfin, une dernière activité a été proposée aux élèves lors du second chapitre : cerveau, plaisir et sexualité. L'activité permettait aux élèves de travailler les notions de stéréotypes en lien avec l'identité sexuelle. Cette activité était le prolongement de la première activité réalisée au cours du chapitre 1. Les documents distribués aux élèves et projetés au tableau lors de cette activité sont disponibles dans l'annexe n°5.

L'activité proposée est présentée dans le tableau suivant :

Temps	Objectifs de l'activité / contenu / démarche
Temps 1	<p>Rappel de l'activité 1 : l'identité sexuée et des activités précédentes sur le cerveau et le système de récompense et sur l'orientation sexuelle.</p> <p>Situation problème : Deux lycéens discutent, l'un d'eux affirme que l'identité sexuelle d'un individu repose exclusivement sur son caryotype et que cela détermine également sa place dans la société et son orientation sexuelle.</p>
Temps 2	<p>Activité 3 : La détermination de l'identité sexuelle et de l'orientation sexuelle</p> <p>Objectifs notionnels : Différencier, à partir de la confrontation de données biologiques et de représentations sociales, ce qui relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'identité sexuelle, des rôles en tant qu'individus sexués et de leurs stéréotypes dans la société, qui relèvent de l'espace social ; • de l'orientation sexuelle qui relève de l'intimité des personnes. <p>Compétences travaillées : Adopter un comportement éthique et responsable et pratiquer des démarches scientifiques (Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique).</p> <p><i>Consigne : A l'aide de vos connaissances et des ressources à votre disposition, discutez de l'affirmation du lycéen. Vous présenterez votre réponse sous la forme de votre choix.</i></p> <p>Modalité : travail individuel puis par groupe.</p>
Temps 3	<p>Mise en commun</p> <p>Chaque groupe présente les arguments sur lesquels ils ont travaillé.</p>

Figure 14 : Tableau de présentation de l'activité n°3 réalisée avec les élèves de classe de seconde

Lors de ces activités la participation des élèves fut active. Les élèves de seconde avaient formulé le souhait de travailler sur ces thématiques lors des cours précédents.

Ces activités pourront être retravaillées pour de prochaines années afin de continuer de travailler l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme de seconde. Les activités proposées cette année ont été créées sans avoir recueilli en amont les conceptions des élèves. C'est un travail que j'aimerais réaliser si j'ai l'occasion de proposer à nouveau cette séquence à une autre classe afin de mieux cibler les besoins des élèves.

IV. La réflexion autour de l'égalité entre les filles et les garçons après une année d'enseignement

Particulièrement sensible aux thèmes de l'égalité entre les filles et les garçons, des discriminations et du sexisme j'ai toujours souhaité travailler avec les élèves autour de ces thématiques.

Ma formation à l'INSPE de Nantes m'a permis de commencer la réflexion autour du travail de ces thèmes grâce notamment aux journées santé organisées lors de mes études. J'ai alors continué ma réflexion lors du travail de recherche en master où j'ai pu aborder le travail de l'égalité entre les filles et les garçons au travers la déconstruction des clichés sexistes en classe de 6^{ème}.

Je souhaite poursuivre ma formation en participant aux différentes formations qui pourront m'être proposées à la suite de ma titularisation.

Finalement, le travail de l'égalité entre les filles et les garçons permet de partager avec les élèves les valeurs de la République française. Ceci est une compétence professionnelle commune à tous les professeurs et personnels d'éducation : compétence 1 « Faire partager les valeurs de la République : Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations. » (Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015). Ce travail permet également « d'agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques » comme l'indique la compétence 6 du référentiel de compétences communes. « Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes » est aujourd'hui indispensable pour permettre aux élèves d'évoluer et de construire la société de demain sur des bases plus égalitaires.

Ce travail de recherche m'a également permis de mettre en évidence des ressources qui pourront m'être utiles au cours de ma carrière afin de proposer aux élèves des activités adaptées et de continuer de me former.

Lors de cette année de stage je n'ai pas eu l'occasion de participer à des projets en lien avec l'égalité entre les filles et les garçons et la lutte contre les discriminations mis en place par l'établissement. Je souhaite donc, dans les années à venir, m'investir dans de tel projet afin de travailler avec l'ensemble des équipes éducatives autour de ces questions.

Conclusion

Ce travail de recherche a permis de mettre en évidence que les inégalités entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes et les discriminations faisaient encore partie intégrante de notre société. De ce fait, le gouvernement et l'Éducation Nationale ont fixé pour objectifs les réduire notamment en traitant ces questions à l'École.

Les professeurs de toutes les matières sont confrontés au fait de devoir inclure ces thématiques dans leurs enseignements. Les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre sont, eux aussi, amenés à traiter ces sujets.

Nous avons vu au travers les réponses aux questionnaires que les professeurs de Sciences de la vie et de la Terre se sentent concernés par l'égalité entre les filles et les garçons puisqu'ils traitent tous cette thématique au cours de leur enseignement et notamment lors du thème 3 : corps humain et santé, partie 1 : procréation et sexualité humaine, du programme de la classe de seconde.

Cependant, les professeurs semblent encore peu formés et connaissent peu de ressources leur permettant d'inclure les questions d'égalité et de sexisme dans leurs cours.

Inclure le travail de l'égalité entre les filles et les garçons semble être indispensable pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes ainsi que les discriminations. Ce travail doit être réalisé dès le plus jeune âge et jusqu'à la fin de la scolarité afin de sensibiliser les élèves qui sont les futurs acteurs de notre société.

Bibliographie

Baillet, A., Mandon-Pépin, B., Veitia, R., & Cotinot, C. (2011). La différenciation ovarienne précoce et son contrôle génétique. *Biologie Aujourd'hui*, 205(4), 201-221. <https://doi.org/10.1051/jbio/2011021>

Béjean, S., Roiron, C., & Ringard, J.-C. (2021). *Faire de l'égalité filles-garçons*. 84.

BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019. (s. d.). Consulté 3 mai 2022, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/23278/download>

BO n° 13 du 26 mars 2015. (s.d.). Consulté 3 mai 2022, à l'adresse https://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

Chiffres-cles-Egalite-femmes-hommes-2021.pdf. (s. d.). Consulté 5 mai 2022, à l'adresse <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2021/12/Chiffres-cles-Egalite-femmes-hommes-2021.pdf>

Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2019-2024. Consulté 5 mai 2022, à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/1618/download?attachment>

Déconstruire la notion de « sexe par défaut ». (s. d.). Consulté 3 mai 2022, à l'adresse <http://www.svt-egalite.fr/index.php/reflexions-et-outils/sexisme/deconstruire-la-notion-de-sexe-par-defaut>

Fausto-Sterling, A (2014). Autour des critiques du concept de sexe. Entretien avec Anna Fasuto-Sterling. *Open Edition Journals*.

Heritier, F. (1996). *Masculin, Féminin*.

La violence basée sur le genre : Tout ce qu'il faut savoir. (s. d.). Global Citizen. Consulté 12 mai 2022, à l'adresse <https://www.globalcitizen.org/fr/content/gender-based-violence-everything-to-know/>

Pandea, A.-R., Grzemny, D., & Keen, E. (2019). *Questions de genre : Manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes* (2ème éd). Conseil de l'Europe.

Pierre-Brossolette, S., Smadja, C., Chaudouët-delmas, M. (2022). *Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022*. Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Salle, M. (2014). Formation des enseignants : Les résistances au genre. *Travail, genre et sociétés*, 31(1), 69-84.

Sinigaglia-Amadio, S. (2010). Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : La persistance des stéréotypes sexistes: *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 29(2), 46-59. <https://doi.org/10.3917/nqf.292.0046>

Annexes

Annexe n°1 : Questionnaire diffusé

Questionnaire de recherche : L'égalité fille-garçon en SVT au lycée

Dans le cadre de la réalisation d'un écrit réflexif en vue de la validation d'un diplôme universitaire, je soussignée Pauline Ramondou, professeur stagiaire de SVT, affirme utiliser les réponses ci-dessous de façon anonyme et selon une recherche strictement professionnelle.

Ce questionnaire vise à mettre en évidence la manière dont les professeurs de SVT abordent l'égalité fille-garçon et le sexisme au lycée et notamment dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en classe de 2nde.

*Obligatoire

Vous êtes : *

- Une femme
- Un homme
- Autre
- Je ne souhaite pas le préciser

Vous enseignez depuis : *

- Moins de 1 an
- Entre 1 an et 2 ans
- Entre 2 ans et 5 ans
- Entre 5 ans et 10 ans
- Entre 10 ans et 15 ans
- Entre 15 ans et 20 ans
- Plus de 20 ans

L'égalité fille-garçon en SVT

Qu'est-ce que l'égalité fille-garçon selon vous ? *

Votre réponse

Avez-vous l'impression d'aborder le thème de l'égalité fille-garçon dans l'enseignement des SVT au lycée ? *

Oui

Non

Autre : _____

Si oui, à quel(s) moment(s) ?

Votre réponse

Abordez-vous l'égalité fille-garçon dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ? *

Oui

Non

Autre : _____

Si oui, à quel(s) moment(s) et comment le traitez-vous ?

Votre réponse

Le sexisme

Comment définissez-vous le sexisme ? *

Votre réponse

Avez-vous l'impression de devoir être vigilant quant au sexisme dans l'enseignement des SVT au lycée ? *

Oui

Non

Autre : _____

Si oui, à quel(s) moment(s) ?

Votre réponse

Abordez-vous le sexisme dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ? *

Oui

Non

Autre : _____

Si oui, à quel(s) moment(s) et comment le traitez-vous ?

Votre réponse

La création de vos cours

Avez-vous l'impression de devoir être vigilant(e) quant à l'égalité fille-garçon et au sexisme lors de la création de vos séquences en SVT ? *

- Oui
- Non
- Autre : _____

Si oui, à quel(s) moment(s) et quelle(s) stratégie(s) mettez-vous en place pour traiter ces sujets ?

Votre réponse _____

Utilisez-vous des ressources pour vous aider à traiter les questions d'égalité fille-garçon et de sexisme ?

- Oui
- Non
- Autre : _____

Si oui, la ou lesquelles ?

Votre réponse _____

La formation

Vous sentez-vous assez informé(e) sur les questions d'égalité fille-garçon et de sexisme ? *

- Oui
- Non
- Autre : _____

Avez-vous déjà suivi une ou des formations sur le thème de l'égalité fille-garçon ? *

- Oui
- Non
- Autre : _____

Si vous avez suivi une ou des formations, cela vous a-t-il été utile ?

- Oui
- Non
- Autre : _____

Si vous n'avez pas suivi de formation, pourquoi ?

- Je n'ai pas le temps
- Cela ne m'intéresse pas
- Les formations proposées ne me conviennent pas
- Aucune formation n'est proposée dans mon académie
- Je suis assez formé(e), je n'ai pas besoin de suivre d'autres formations
- Autre : _____

Annexe n°2 : Réponses au questionnaire

Les réponses sont présentées brutes, sans aucune correction.

	Vous êtes :	Vous enseignez depuis :
1	Un homme	Entre 2 ans et 5 ans
2	Une femme	Entre 5 ans et 10 ans
3	Une femme	Entre 5 ans et 10 ans
4	Une femme	Moins de 1 an
5	Une femme	Entre 15 ans et 20 ans
6	Un homme	Entre 15 ans et 20 ans
7	Un homme	Plus de 20 ans

	Qu'est-ce que l'égalité fille-garçon selon vous ?
1	Il s'agit de montrer que les différences entre fille-garçon ne se sont pas déterminante dans la capacité de chacun à choisir son devenir. Le sexe biologique ne doit pas être un obstacle à la réalisation d'un projet de vie.
2	Les filles et les garçons ont les mêmes droits et les mêmes possibilités dans la vie.
3	Traitement égal orientation, notation, appréciations, ...
4	Que les filles et les garçons soient traité de façon égales et aient les mêmes chances et les mêmes opportunités.
5	Capacité identique entre les filles et les garçons au niveau de l'éducation, au niveau des études, au niveau de la réussite, au niveau des droits et devoirs
6	Une normalité normalement...
7	La mixité et l'égalité dans le comportement et l'orientation vis-à-vis des élèves

	Avez-vous l'impression d'aborder le thème de l'égalité fille-garçon dans l'enseignement des SVT au lycée ?	Si oui, à quel(s) moment(s) ?
1	Oui	Reproduction sexualité/ métabolisme/ ADN
2	Oui	Particulièrement lors du thème corps humain et santé mais si l'occasion de présente à d'autres moments je n'y manque pas de l'aborder, notamment si des propos sexistes sont tenus par des élèves et lors de l'orientation.
3	Oui	2nd dans le programme mais d'une façon générale parfois dans l'année quand la séance s'y prête
4	Oui	Reproduction/sexualité, histoire des sciences, évolution
5	Oui	Chapitre de procréation en seconde
6	Trop peu	
7	Oui	Programme de 2de "Procréation et Sexualité humaine"

	Abordez-vous l'égalité fille-garçon dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ?	Si oui, à quel(s) moment(s) et comment le traitez-vous ?
1	Oui	De façon assez sporadique mettant en lumière les points communs entre fille/garçon.
2	Oui	Pour aborder l'identité de genre et les stéréotypes en demandant aux élèves de donner une définition de l'identité de genre et comment elle se construit.
3	Oui	Échanges, débats
4	Oui	Tout le long du thème
5	Oui	Discussion orale en fin de chapitre sur les notions d'identité sexuelle

6	Un peu mais vision biologique restreinte	
7	Oui	Débat sur la notion de genre, orientation et identité sexuelle

	Comment définissez-vous le sexisme ?
1	C'est le fait de juger de manière hâtive la capacité d'un individu à partir de son sexe phénotypique. Ce préavis est souvent issu d'un modèle de société que l'on s'est construit au fur et à mesure de notre vie.
2	Discrimination liée au sexe mais également au genre
3	Comportement qui s'adapte en fonction du sexe de la personne
4	Discrimination fondée sur le sexe
5	Différence de comportement et/ou attitude en fonction du sexe d'une personne
6	Une forme de discrimination
7	Discrimination en fonction du sexe.

	Avez-vous l'impression de devoir être vigilant quant au sexisme dans l'enseignement des SVT au lycée ?	Si oui, à quel(s) moment(s) ?
1	Non	
2	Oui	Dans le thème 3 et lorsque j'entends des propos sexistes de la part de certains élèves
3	Oui	Conseils de classe
4	Oui	Thème 3 sur la sexualité
5	Non	
6	Parfois	
7	Oui	Rôles dédiés aux garçons et aux filles dans la société + questions liées à l'avortement

	Abordez-vous le sexisme dans le cadre du thème 3 : Corps humain et santé - Procréation et sexualité humaine en 2nde ?	Si oui, à quel(s) moment(s) et comment le traitez-vous ?
1	Non	
2	Oui	Un peu dans chaque chapitre de ce thème en fonction de réactions, de commentaires de la part d élèves (il y en a tjs au moins un...) ce qui me permet de faire des rappels sur cette notion
3	Oui	A la fin sous forme d'ateliers
4	Oui	Partie sur le genre j'ai montré une vidéo sur les clichés sexistes et sexuels à mes élèves + lors d'une séance "boite à question" on a abordé la question du sexisme notamment dans les rôles sexuels humains
5	Non	
6	Non	
7	Oui	

	Avez-vous l'impression de devoir être vigilant(e) quant à l'égalité fille-garçon et au sexisme lors de la création de vos séquences en SVT ?	Si oui, à quel(s) moment(s) et quelle(s) stratégie(s) mettez-vous en place pour traiter ces sujets ?
1	Non	
2	Oui	
3	Oui	Changement de sexe pendant les situations problèmes mis en scène par exemple
4	Non	
5	Je ne le suis pas vraiment mais cette question se pose de plus en plus	
6	Non	
7	Non	

	Utilisez-vous des ressources pour vous aider à traiter les questions d'égalité fille-garçon et de sexisme ?	Si oui, la ou lesquelles ?
1	Non	
2	Non	
3	Non	
4	Oui	Lumni, SVTégalité, mathilda
5	Non	
6	Non	
7	Non	

	Vous sentez-vous assez informé(e) sur les questions d'égalité fille-garçon et de sexisme ?	Avez-vous déjà suivi une ou des formations sur le thème de l'égalité fille-garçon ?
1	Oui	Oui
2	Non	Non
3	Encore des progrès à faire	Oui
4	Oui	Non
5	Non	Non
6	Non	Non
7	Oui	Oui

	Si vous avez suivi une ou des formations, cela vous a-t-il été utile ?	Si vous n'avez pas suivi de formation, pourquoi ?
1	Oui	
2		Je n'ai pas le temps
3	Oui	
4		Je débute ma carrière
5		Aucune formation n'est proposée dans mon académie
6		Je n'ai pas le temps
7	Oui	

Annexe n°3 : Activité 1 : L'identité sexuée

Fiche élève

Thème 3 – Chapitre 1 : De la fécondation à la puberté	Activité 1 : L'identité sexuée	2 nd e
---	--------------------------------	-------------------

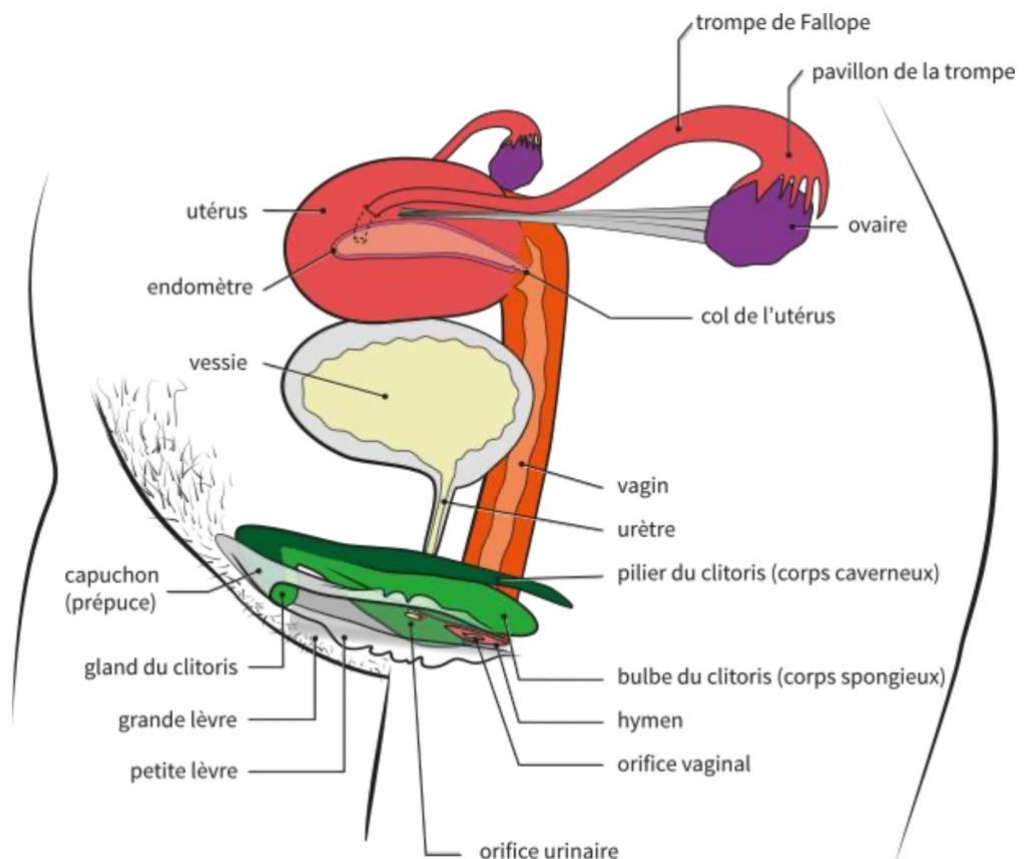
Compétence :

- **Communiquer et utiliser le numérique** - Communiquer sous la forme d'un tableau
- **Pratiquer des démarches scientifiques** - Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique

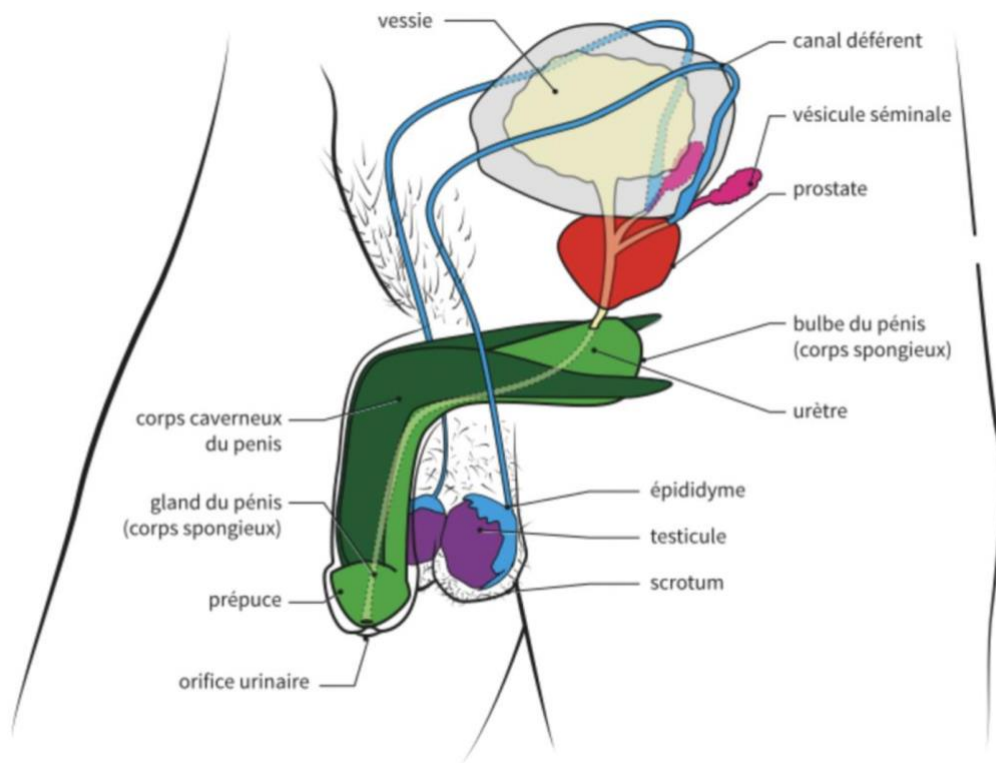
Consigne 1 : Selon toi, quelles sont les différences entre les femmes et les hommes.

Consigne 2 : Par groupe, réalisez un tableau montrant la différence entre les hommes et les femmes.

Documents projetés



Organisation de l'appareil reproducteur féminin



Organisation de l'appareil reproducteur masculin

Phrases écrites au tableau en parallèle des documents :

Les garçons aiment se battre.

Les filles aiment cuisiner.

Les garçons doivent être virils.

Les filles sont sensibles.

Annexe n°4 : Activité 2 : Fille ou garçon ?

Fiche élève

Thème 3 – Chapitre 1 : De la fécondation à la puberté	Activité 2 : Fille ou garçon ?	2 nd e
---	--------------------------------	-------------------

Compétence :

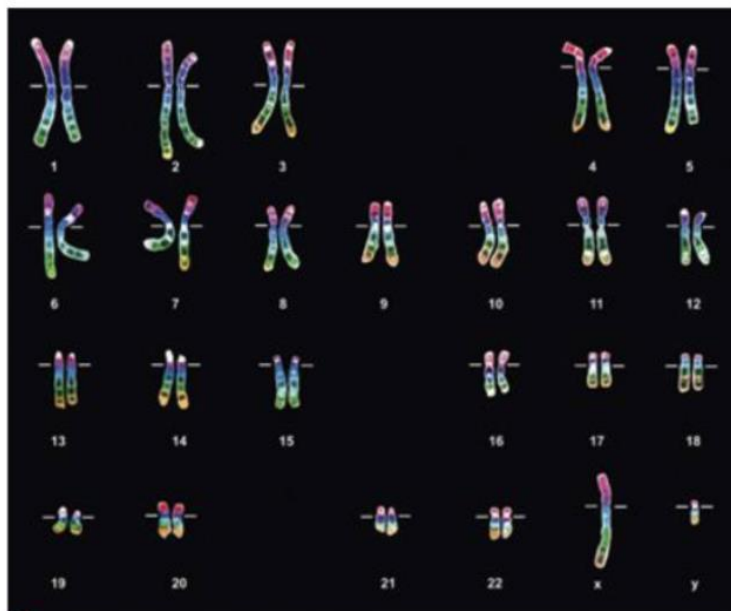
- **Communiquer et utiliser le numérique** – Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix, en argumentant.

Vous êtes de jeunes maïeuticien et maïeuticiennes au CHU de Saumur. Un couple vient en consultation : la femme est enceinte de 3 mois. Le couple est très impatient de savoir si le futur bébé est un garçon ou une fille.

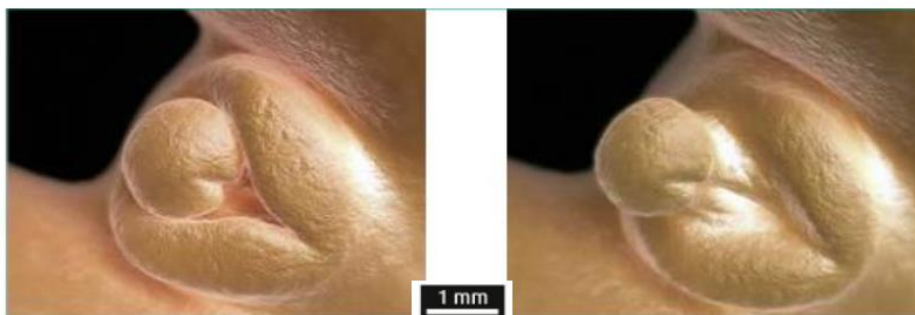
Consigne : A l'aide des analyses réalisées, déterminez le sexe du fœtus. Dans un compte-rendu médical d'une dizaine de ligne vous expliquerez au couple comment vous avez pu déterminer le sexe du futur bébé et pourquoi cela n'était pas possible de le déterminer plus tôt lors d'une échographie.

Documents ressources (les élèves avaient l'un des deux cas)

<i>Thème 3 – Chapitre 1 : De la fécondation à la puberté</i>	Activité 1 : Fille ou garçon ? Cas 1	2^{nde}
--	---	------------------------

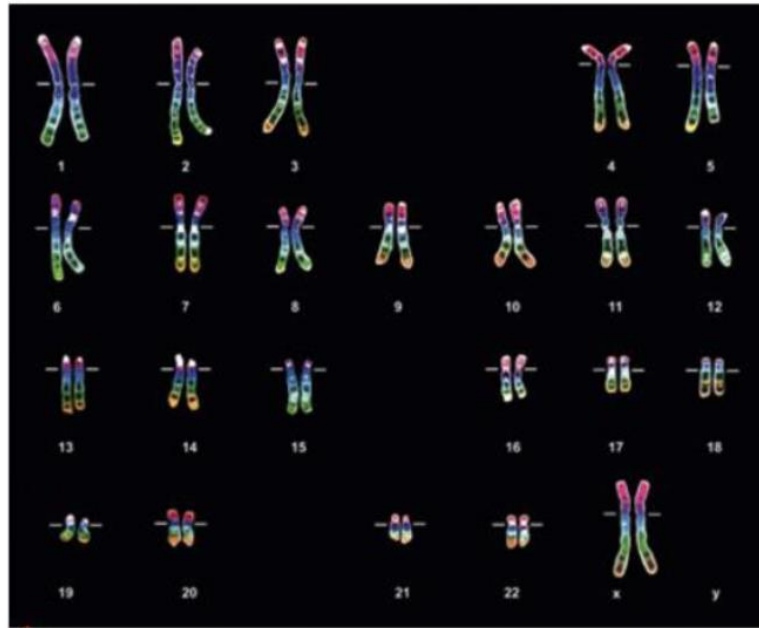


Document 1 : Caryotype du fœtus

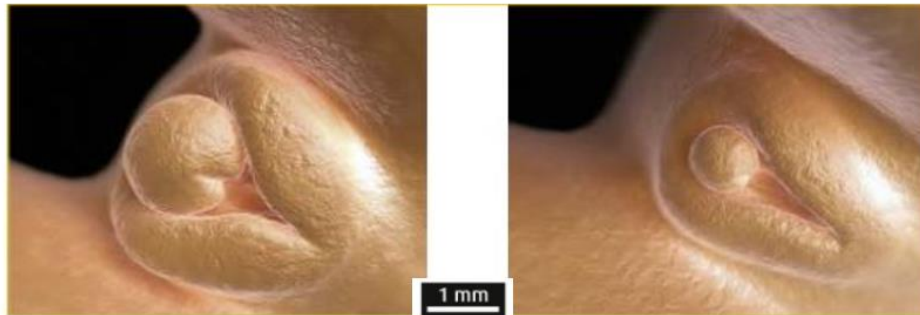


Document 2 : Échographie 3D du fœtus à 8 semaines de grossesse à gauche puis 12 semaines à droite

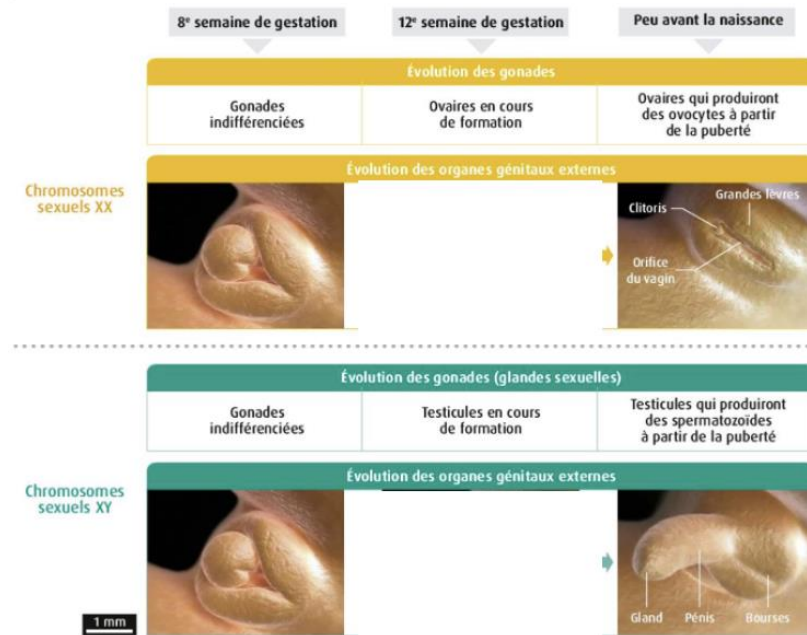
<p>Thème 3 – Chapitre 1 : De la fécondation à la puberté</p>	<p>Activité 1 : Fille ou garçon ? Cas 2</p>	<p>2^{nde}</p>
--	---	------------------------



Document 1 : Caryotype du fœtus



Document 2 : Échographie 3D du fœtus à 8 semaines de grossesse à gauche puis 12 semaines à droite



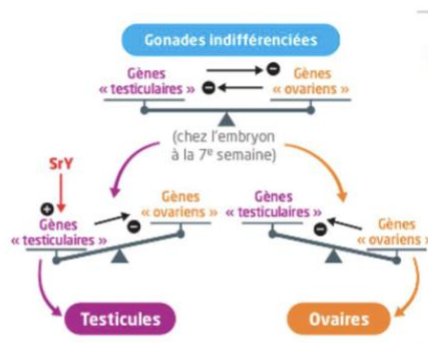
A la naissance, un individu possédant des testicules et des organes génitaux externes mâles sera de phénotype sexuel mâle. Un individu possédant des ovaires et des organes génitaux externes femelles sera de phénotype sexuel femelle.

Document 1 : De la gonade indifférenciée à l’ovaire ou au testicule (source : Belin SVT 2^{nde})

Au cours de la vie fœtale, la différenciation de la gonade résulte de son engagement vers une voie de détermination testiculaire ou ovarienne. Chaque processus de différenciation est contrôlé par une dizaine de gènes qui s’activent en cascade au sein d’une même voie. C’est ainsi que Sry identifié dès les années 1990, apparaît comme le déclencheur principal en amont de la voie de détermination du testicule et contrôle à son tour plusieurs gènes. Depuis les

années 2000, on sait que la détermination de l’ovaire est initiée par quatre gènes fonctionnant en synergie. Construit au début du xx^e siècle, le concept de développement « par défaut » de l’ovaire, en l’absence de signaux de masculinisation, semble maintenant dépassé. Au contraire, les résultats actuels de la biologie moléculaire font désormais percevoir la différenciation de la gonade comme un processus dynamique dans chacun des deux sexes.

Document 2 : Comment les gènes interviennent-ils dans la différenciation de la gonade ? (source : Belin SVT 2^{nde})



3 La « balance des sexes » à l’origine de la différenciation de la gonade. Dans une gonade indifférenciée embryonnaire s’expriment des gènes qui permettent sa différenciation soit en ovaires (ce sont les gènes « ovariens », dont RSP01), soit en testicules (ce sont les gènes « testiculaires »). La différenciation de la gonade dépend donc de la prépondérance de l’une ou l’autre des voies, c’est la « balance des sexes ». Les voies génitales caractéristiques de l’appareil sexuel se différencient ensuite progressivement.

Document 3 : La balance des sexes à l’origine de la différenciation de la gonade (source : Hatier SVT 2^{nde})

Annexe n°5 : Activité 3 : La détermination de l'identité sexuelle et de l'orientation sexuelle

Fiche élève

<i>Thème 3 – Chapitre 2 : Cerveau, plaisir et sexualité</i>	Activité 3 : La détermination de l'identité sexuelle et de l'orientation sexuelle	2^{nde}
---	--	------------------------

Compétences :

- **Adopter un comportement éthique et responsable**
- **Pratiquer des démarches scientifiques** - *Savoir distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique*

Deux lycéens discutent, l'un d'eux affirme que l'identité sexuelle d'un individu repose exclusivement sur son caryotype et que cela détermine également sa place dans la société et son orientation sexuelle.

Consigne : A l'aide de vos connaissances et des ressources à votre disposition, discutez de l'affirmation du lycéen. Vous présenterez votre réponse sous la forme de votre choix.

4^{ème} de couverture

5 Mots clés : Egalité filles-garçons, sexisme, Sciences de la vie et de la Terre, seconde, pratiques des enseignants

Résumé en Français :

Cet écrit réflexif s'intéresse au travail de l'égalité entre les filles et les garçons dans le cadre du programme de Sciences de la vie et de la Terre en classe de seconde. Le thème 3 : Corps humain et santé peut permettre d'aborder les questions d'égalité et de discrimination. Le cadre légal et réglementaire, les manuels scolaires et les pratiques des enseignants de Sciences de la vie et de la Terre ont été interrogés afin de déterminer dans quelle mesure le thème 3 : corps humain et santé, partie 1 : sexualité humaine et procréation, pouvait permettre de travailler l'égalité entre les filles et les garçons. A la suite de cette analyse quelques pistes de réflexion et des ressources ont été identifiées.

Résumé en Anglais :

This reflective writing focuses on the work of gender equality in the life and earth sciences program in the second grade. Theme 3: Human Body and Health can be used to address issues of equality and discrimination. The legal and regulatory context, textbooks and the practices of sciences teachers were examined to determine the extent to which theme 3: Human body and health, part 1: Human sexuality and procreation, could be used to address equality between girls and boys. As a result of this analysis, several points for discussion and resources were identified.